

Aux actionnaires de CREDIT SUISSE GROUP AG

Lettre du Président du Conseil d'administration



CREDIT SUISSE GROUP AG

Paradeplatz 8 CH-8070 Zurich

Urs Rohner Président du Conseil d'administration

> Aux actionnaires de Credit Suisse Group AG

Zurich, le 3 avril 2014

Chers actionnaires,

J'ai le plaisir de vous inviter à notre Assemblée générale ordinaire 2014, qui aura lieu le 9 mai 2014 au Hallenstadion de Zurich. Je souhaite vous donner un aperçu des progrès réalisés dans la mise en application de notre stratégie au cours du dernier exercice. Je voudrais également aborder les points les plus importants de l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

A bien des égards, l'année 2013 a apporté plusieurs clarifications. Cinq ans après l'éclatement de la crise financière, qui a provoqué une profonde mutation de notre branche, les contours des réglementations auxquelles les banques globales devront désormais se soumettre apparaissent de plus en plus nettement. Le Credit Suisse a commencé sans tarder à s'adapter à la nouvelle donne et a orienté son modèle commercial en conséquence. Et cette adaptation, nous l'avons poursuivie l'an dernier.

Depuis début 2013, nous remplissons les exigences définies dans le cadre de Bâle III, que la Suisse a introduites en même temps que la législation «Too big to fail». En outre, nous avons pour ainsi dire terminé la réalisation du plan de capitalisation annoncé en 2012. Aujourd'hui, le Credit Suisse dispose d'une base de capital se rapprochant déjà dans de nombreux domaines des prescriptions qui prévaudront à partir de 2019. Notre programme visant à l'adaptation de la structure juridique de notre Groupe a aidé à clarifier la problématique «Too big to fail». Nous contribuons ainsi de manière importante au renforcement du système financier dans le monde, tel qu'il était nécessaire au sortir de la crise.

Par ailleurs, nous avons aussi accompli des progrès marquants au niveau opérationnel au cours de l'année passée. Ainsi, en 2013, nous avons accru notre efficience et augmenté, par rapport à l'année précédente, notre bénéfice avant impôts déclaré de 86%, à 3,5 mrd CHF, ainsi que notre bénéfice net de 72%, à 2,3 mrd CHF. Dans nos domaines d'affaires stratégiques, clairement déclarés comme tels et sur lesquels nous voulons nous concentrer à l'avenir, nous avons atteint pour 2013 un rendement des fonds propres de 13%. Ainsi, notre objectif de 15% sur l'ensemble du cycle de marché est réaliste.

Nous nous sommes également efforcés en 2013 de régler des litiges hérités du passé. C'est ainsi que nous avons pu annoncer en mars 2014 la conclusion d'un accord avec la Federal Housing Finance Agency (FHFA), mettant un terme au plus important litige juridique lié à des crédits hypothécaires, datant du temps de la crise financière, entre le Credit Suisse et des investisseurs.

En outre, nous nous employons toujours à trouver une solution dans les litiges concernant les anciennes affaires transfrontières de private banking avec des clients américains. Nous avons ainsi conclu un accord en février 2014 avec l'US Securities and Exchange Commission (SEC). L'enquête du ministère américain de la Justice sur le différend fiscal n'est, pour sa part, pas encore close, mais nous avons à cœur de régler également cette affaire.

L'année 2013 a aussi montré que les entreprises, bien au-delà du secteur financier, devaient se préparer à de nouvelles conditions-cadres. L'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse, promulguée par le Conseil fédéral, élargit pour l'essentiel les attributions de l'Assemblée générale quant aux élections au Directoire et au Conseil d'administration ainsi qu'à la rémunération de leurs membres. Nous soumettrons donc, lors de l'Assemblée générale de cette année, une modification des statuts pour pouvoir procéder, dès l'Assemblée générale de 2015, à un vote contraignant sur la rémunération des membres du Directoire et du Conseil d'administration. Ce vote viendra compléter celui, consultatif, portant actuellement sur le rapport de rémunération. La rémunération du Conseil d'administration devra être définie à l'avance, pour une durée d'un an, jusqu'à l'Assemblée générale suivante. S'agissant du Directoire, le Conseil d'administration décidera si l'autorisation sera demandée lors de l'Assemblée générale pour l'année en cours ou pour l'année écoulée. Ce type de solution flexible pour la rémunération du Directoire permet par exemple de soumettre à autorisation la part fixe de la rémunération à l'avance et la part variable seulement à l'issue de l'exercice correspondant. Vous trouverez les informations détaillées relatives aux propositions de modification des statuts dans l'invitation à l'Assemblée générale ainsi que dans un rapport séparé du Conseil d'administration.

L'Ordonnance susmentionnée prévoit également que lors de la prochaine Assemblée générale, les membres du Conseil d'administration et le président soient candidats individuellement à leur élection ou à leur réélection. Le Conseil d'administration propose d'élire en son sein deux nouveaux membres, Severin Schwan, CEO de Roche et Sebastian Thrun, CEO d'Udacity, une université en ligne, également professeur à l'Université de Stanford ainsi que Google Fellow. Je suis heureux que ces excellents dirigeants aient accepté ce mandat, et je suis convaincu qu'au sein du Conseil d'administration, leur grande expérience nous aidera à mettre en œuvre de manière conséquente notre stratégie axée sur l'innovation et les avantages pour les clients. Peter Brabeck-Letmathe et Walter B. Kielholz, pour leur part, quitteront

le Conseil d'administration après respectivement 17 et 15 ans. Tous les autres membres du Conseil d'administration ainsi que moi-même en tant que président nous portons candidats à notre réélection.

En 2013, nous avons effectué d'importants progrès, tant stratégiques qu'opérationnels. C'est pourquoi le Conseil d'administration propose, pour l'exercice 2013, une distribution en espèces de 70 centimes par action, provenant des réserves issues d'apports en capital. Le bénéfice résultant du bilan, de 5075 mio. CHF, sera alors reporté. Nous sommes confiants dans le fait que la mise en application systématique de notre stratégie et la concentration sur les secteurs de croissance nous permettront d'augmenter à l'avenir la distribution de dividendes à nos actionnaires.

L'année passée a été, à plus d'un égard, très difficile et riche en défis pour le Credit Suisse et pour ses collaborateurs. Notre secteur connaît actuellement des changements profonds. Les modèles commerciaux en place de longue date ont été remis en question, en raison de changements technologiques ou réglementaires ou suite à la régularisation d'affaires héritées du passé. Malgré les progrès effectués, nous n'avons toutefois pas été à l'abri de certains revers. C'est pourquoi nous poursuivrons rigoureusement la réorientation de notre banque afin d'atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés.

Je vous remercie vivement de votre confiance et de votre soutien et serais très heureux de pouvoir vous accueillir le 9 mai 2014 au Hallenstadion.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Urs Rohner

1/11/1

Président du Conseil d'administration